

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

2020

A.M.I

IMAGRI 2021 :

Agriculture de précision et robotique agricole

DES AGROÉQUIPEMENTS INNOVANTS POUR UNE AGRICULTURE DURABLE

Depuis juillet 2019, via la **feuille de route Néo Terra**, la Région Nouvelle-Aquitaine accompagne l'ensemble de la filière agricole dans sa **transition agro-écologique**. Avec comme horizon 2030, une agriculture plus respectueuse de l'environnement, économe en ressources en eau, limitant les pesticides de synthèse, moins dépendante des intrants, répondant aux attentes des consommateurs et intégrant le bien-être animal.

Pour atteindre son objectif, la Région encourage la filière machinisme agricole et forestière à **développer des équipements et des technologies** permettant un usage raisonné des produits phytosanitaires et des ressources naturelles. Ainsi, par cet AMI, la Région souhaite encourager l'émergence de projets pouvant contribuer à apporter des solutions nouvelles visant à répondre à ces enjeux économiques et environnementaux.

Toute l'info sur :
les-aides.nouvelle-aquitaine.fr



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

nouvelle-aquitaine.fr

A.M.I. **IMAGRI 2021 : Agriculture de précision et robotique agricole** en Nouvelle-Aquitaine



Quels sont les objectifs ?

Recenser, sélectionner et accompagner les projets innovants dans le domaine de l'agriculture de précision et de la robotique agricole permettant un usage raisonné des engrais, des produits phytosanitaires, des antibiotiques, des additifs alimentaires et des ressources naturelles.

Les projets retenus devront contribuer à l'atteinte des objectifs de la feuille de route Neo Terra* et concerner un des thèmes suivants :

- › imagerie numérique ;
- › logiciel d'aide à la décision ;
- › Big Data, traitement des données ;
- › système de positionnement GPS, capteurs ;
- › robotique et cobotique agricole, automatisation des tâches ;
- › équipements connectés, autonomes ;
- › nouvelle génération d'équipements à énergie propre (électrique, méthane, hydrogène, solaire...);
- › bien-être animal.

**sortir des pesticides de synthèse, intégrer le bien-être animal, atténuer le changement climatique, s'adapter au changement climatique, assurer la préservation de la biodiversité, développement des systèmes alimentaires durables.*

Pour tout renseignement :

Laurence DUPETIT

Région Nouvelle-Aquitaine

Direction de la Performance industrielle

laurence.dupetit@nouvelle-aquitaine.fr - Tél. 05 57 57 82 26

Emmanuel LE CLERC

Région Nouvelle-Aquitaine

Direction de l'Agriculture, des Industries agro-alimentaires et de la Pêche

emmanuel.le-clerc@nouvelle-aquitaine.fr - Tél. 05 57 57 86 85

Téléchargez le dossier de candidature :



+ d'info

les-aides.nouvelle-aquitaine.fr

Qui peut répondre ?

- entreprises industrielles ou de service à l'industrie dont le siège social est basé en Nouvelle-Aquitaine ;
- groupements d'entreprises ;
- centres techniques agricoles ou forestiers ;
- structures de recherche et de développement agricole ou forestières.

La structure porteuse du projet doit être implantée en Nouvelle-Aquitaine et pourra intégrer les prestations d'entreprises hors région pour les essais sur le territoire.

Date limite

de dépôt de dossier

22/02/2021

(réponses aux candidatures avril 2021)

